

PROCES VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 22 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 juillet, le Conseil Municipal de LARRÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Camille LE CLAIRE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de présents	12
Nombre de votants	15
Date de la convocation	10 juillet 2026

PRESENTS	LE CLAIRE Camille	NICOLAS Yannick	DELBOS Nathalie
	JAFFRELOT Johann	LERNER Karène	GUENIOT Mickaël
	PETIT Florent	LABAT Géraldine	GOUMAN Benjamin
	DARCEL Gildas	RENOU Agathe	LOCICERO Pierre-Jean

ABSENTS

EXCUSES : Jade HONORÉ, Laëtitia HUMBERT et Maryvonne BELLINI

NON EXCUSES

Désignation du secrétaire de séance : Agathe RENOUE

Madame le maire énonce l'ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 juin 2026
- Démissions de M Fievez et M. Nicolas (information)
- Elections des adjoints
- Vote des indemnités de fonction des Adjoints
- Modification de la composition des commissions municipales
- Délégations du Maire aux adjoints (information)
- Logement communal : modification du montant du loyer
- Questembert Communauté : validation de l'avenant n°1-2026 de la convention financière relative à la participation des communes pour le financement du poste de chargé de projet mutualisé dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur des voies cyclables sur le territoire communautaire 2026-2029

Informations et questions diverses :

Le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité l'ordre du jour proposé par Madame Le Maire.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 juin 2026

Le procès-verbal du 29 juin 2026 n'ayant reçu aucune observation, a été approuvé à l'unanimité.

Le Conseil municipal, après avoir pris acte des démissions de MM. Yannick FIEVEZ et Yannick NICOLAS de leurs fonctions d'adjoints au maire, ainsi que de l'élection de MM. Yannick NICOLAS et Johann JAFFRELOT en qualité d'adjoints au maire le 22 juillet 2026, décide de maintenir les indemnités de fonction des adjoints au taux de **16,59 % de l'indice terminal**, sans modification des montants fixés par la délibération n° 2026-03-04 du 20 mars 2026. La présente délibération a pour seul objet de prendre en compte la nouvelle composition de la municipalité. Les crédits correspondants sont inscrits au budget communal et Madame le Maire est chargée de l'exécution de la délibération.

2026-07-02 Modification des commissions communales

Le Conseil municipal, à la suite de la démission de M. Yannick FIEVEZ de son mandat de conseiller municipal, décide de le remplacer par Mme DELBOS au sein de la commission **Administration – Ressources humaines**, sera remplacé par Mme LERNER **Enfance, jeunesse, vie scolaire** et sera remplacé par M. PETIT au sein de la commission **Urbanisme**. Les autres dispositions de la délibération n° 2026-03-08 du 8 mars 2026 demeurent inchangées.

2026-07-03 Logement communal modification du montant du loyer

Le Conseil municipal, considérant les délais particulièrement longs des travaux et réparations réalisés dans le logement communal situé 3 Clos du Rohelet, décide, à titre exceptionnel, de maintenir le loyer de Mme CAHAREL à **459,00 € par mois**, conformément au bail initial, sans appliquer la revalorisation prévue à compter du 1er mai 2026. Madame le Maire est autorisée à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision. (Unanimité)

2026-07-04 Questembert Communauté : avenant n°1-2026 Convention financière à la participation des communes pour le financement du poste de chargé de projet mutualisé dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur des voies cyclables sur le territoire communautaire

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer l'avenant à la convention conclue avec Questembert Communauté, prolongeant du 1er septembre 2026 au 31 août 2029 la participation de la commune au financement d'un chargé de projet chargé de la mise en œuvre du schéma vélo communautaire, le projet étant toujours en cours.

Questions et informations diverses

- M. NICOLAS reprenant la place de 1^{er} adjoint, souhaite se décharger de certaines missions notamment : Comité solidarité ainsi que les jeux de Lanvaux.
Monsieur Benjamin GOUMAN se propose pour ce poste.
Madame le Maire propose que M. Gouman, soit désigné conseiller délégué. 1 abstention.
- La commission urbanisme se réunira le 31 juillet 2026 à 18h30 en mairie.
- M. Gueniot, propose de faire un point sur les parcelles communales ou des arbres peuvent se montrer menaçant et mérite un nettoyage, élagage etc...
- Mr Gueniot travaille sur l'organisation d'un trail l'année prochaine, probablement porté par une association.
- Il manque à ce jour 5 personnes intéressées par le dispositif « j'ai une place ».
- La commission enfance-jeunesse et vie scolaire se réunira le mardi 28 juillet 2026 à 19h00 en mairie.
- Prévoir l'achat d'un jet d'eau permettant de raccorder durant les feux d'artifice.

L'ordre du jour étant clos à 19h45, la séance est levée.

Agathe RENOU,

La secrétaire de séance,

Camille LE CLAIRE,

Le Maire,